



Règlement essais sur route fermée ASAC-Champagne Dimanche 2 Mars 2014

Objectif :

L'ASAC-Champagne organise le dimanche 2 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h, sur le secteur de Cramant, des essais sur route fermée, pour les licenciés de FFSA avec leur véhicules de compétition de type berline de compétition. Cette organisation a pour objectif de proposer aux concurrents évoluant dans différentes disciplines de la FFSA, de réaliser des tests d'avant saison en toute sécurité, afin d'éviter les essais sauvages sur route ouverte.

Conditions d'inscription :

Les pilotes et copilotes devront être à jour de leur licence FFSA 2014.

Cette séance d'essai est ouverte aux membres et non-membres de l'ASAC-Champagne.

Les véhicules de compétition acceptés (obligatoirement berlines) devront répondre aux critères de sécurité exigés par la FFSA.

Les équipages devront avoir leurs équipements de sécurité prévus par le règlement de la FFSA.

Les participants doivent fournir à l'inscription :

- copie de la licence
- Copie du permis (pilote et copilote)
- Copie du passeport technique du véhicule

La base d'essai :

La base d'essai est typée rallye National Epernay Vins de Champagne. Un terrain spécifique inadapté à certain véhicule de compétition.

Ces essais privés sont réalisés sur routes fermées et sont strictement interdits au public.

Annulation et nombre de place :

Dans un souci de sécurité, le nombre de voitures autorisées est limité.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre cette séance d'essai si les règles de sécurité ne sont pas respectées.

Tarifs :

Membres ASAC-Champagne = 60€

Non membres ASAC-Champagne = 90€

Réservations :

Les équipages souhaitant s'inscrire peuvent réaliser une pré-inscription par mail sur la boîte de l'ASA contact@asac-champagne.fr avant le 22 février 2014.

Pour valider cette inscription, ils devront retourner le chèque et l'engagement avant le 26 février dernier délai à :

**ASAC-Champagne
9 Chemin des Bas Jardins,
ZA Commerciale de Dizy
51530 DIZY**